

**ABONNEMENTS**  
**LES ABONNEMENTS**  
 datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
 et se paient d'avance.  
**LOT DÉPARTEMENTS LIMITROPHE**  
 Trois mois ..... 5 fr.  
 Six mois ..... 9 fr.  
 Un an ..... 16 fr.  
**ACTES DÉPARTEMENTS**  
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

# JOURNAL DU LOT

**POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL**  
 Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

**INSERCTIONS**  
**LES INSERCTIONS**  
 sont reçues au  
 Bureau du Journal  
 du Lot  
 et se paient d'avance  
 Annonces... 25 c la ligne  
 Réclamations... 50 c. —  
 M. Havaar, rue J.-J. Rousseau, 3  
 M.M. Laffite et Co, place de la  
 Bourse 8, sont seuls chargés  
 à Paris de recevoir les annonces  
 pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

**BUREAUX**  
 A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

**Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.**

Tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte (187)	Poste mixte	Omnibus mixte (105)	Paris..... — Départ.	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Monsempron-Libos. — Départ.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	8h41	5h49	7h40	7h45	9h40	9h30	7h30	7h30	9h30	5h25	7h50
Mercuès.....	5 26	12 47	5 55	9 59	6 44	9 57	Bordeaux..... —	10 30	10 30	8 2	Fumel..... —	9 37	5 37	7 57
Parnac.....	5 39	1 7	6 7	Monsempron-Libos. — Arrivée.	3 28	10 18	PÉRIGUEUX..... —	4 45	4 45	8 20	Soturac Touzac..... —	9 57	6 7	8 49
Luzach.....	5 47	1 20	6 16	Monsempron-Libos. — Départ.	3 28	10 18	Monsempron-Libos. — Arrivée.	5 46	5 46	8 11	Puy-l'Évêque..... —	10 6	6 20	8 28
Castelfranc.....	6 3	1 43	6 37	BORDEAUX..... —	9 34	11 6	—	—	—	8 30	Castelfranc..... —	10 20	6 43	8 46
Puy-l'Évêque.....	6 17	2 »	6 49	RODEZ..... —	9 42	—	AGEN..... — Départ.	5h50	2h	8 44	Luzach..... —	10 32	7 2	9 »
Duravel.....	6 27	2 14	6 58	AURILLAC..... —	9 42	—	Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	2	8 55	Parnac..... —	10 41	7 18	9 11
Soturac Touzac.....	6 37	2 27	7 7	VIERZON..... —	7 15	42 42	—	—	—	9 7	Mercuès..... —	10 52	7 35	9 23
Fumel.....	7 1	2 44	7 19	PARIS..... — Arrivée.	12 39	4 39	—	—	—	9 25	Cahors..... — Arrivée.	11 8	7 54	9 41
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 3	2 51	7 26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

**Cahors, le 1<sup>er</sup> Décembre 1874**

L'Assemblée nationale a repris hier ses séances. On trouvera aux *Dernières nouvelles* les détails qui nous seront parvenus. Nos lecteurs peuvent être assurés que nous continuerons à faire tous nos efforts pour qu'ils soient informés des délibérations parlementaires importantes avant l'arrivée des journaux de Paris.

La question principale qui divise l'Assemblée, c'est-à-dire la question des lois constitutionnelles, ne sera pas posée immédiatement. Tous les partis sont disposés à laisser finir l'année 1874, sans que cette question soit venue agiter l'opinion. Si ce premier accord des partis pouvait en amener un autre plus sérieux, si chacun dans l'Assemblée sacrifiait ensuite ses passions à la nécessité de l'organisation constitutionnelle demandée par le maréchal de Mac-Mahon, la situation générale s'améliorerait, et tout deviendrait facile pour la régénération de la France.

Voici les détails fournis par le *Journal des Débats* sur deux réunions parlementaires, dans lesquelles on a été d'avis d'ajourner l'examen du problème constitutionnel :

Le centre droit s'est réuni à Paris chez M. Lambert de Sainte-Croix. Parmi les députés présents, nous pouvons citer MM. Aclouque, le duc d'Audiffret-Pasquier, Batbie, Blavoyer, du Breuil de Saint-Germain, le duc de Broglie, Jules Buisson (de l'Aude), Arthur de Chabaud La Tour, Chaper, Châtelain, Léon Clément, le comte Daru, Delacour, Delsol, le comte d'Harcourt, Gaslonde, le marquis de Grammont, le vicomte d'Haussonville, le baron de Jouvencel, Charles de Lacombe, Lambert de Sainte-Croix, Léonce de Lavergne, Maurice, Mettetal, Pagès Dupont, le vicomte de Rainville, Savary, le comte Louis de Ségur, Tallon, le comte de Tréveneuc, Vaudier, Léon Vainglain.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui présidait la réunion, a exprimé le désir formel d'être remplacé dans ses fonctions de président du centre droit, afin de pouvoir se livrer plus complètement à l'étude des graves questions qu'il a à examiner en sa qualité de membre de plusieurs commissions très importantes.

Les conversations se sont engagées sur l'état des esprits en province.

En ce qui concerne la ligne de conduite à suivre à propos des lois constitutionnelles, les membres du centre droit ont pensé qu'ils ne pouvaient pas prendre de décision avant de connaître les intentions de leurs collègues de la droite et les résolutions du centre gauche.

Si, comme le bruit s'en est répandu, les diverses fractions parlementaires sont d'avis de commencer à discuter les lois sur l'armée dès la rentrée, et d'ajourner après le jour de l'an la discussion des projets constitutionnels dont l'examen peut donner lieu à des incidents qui peuvent amener des résultats difficiles à prévoir, le centre droit se rangera à cette

opinion. Toutefois il ne paraît point vouloir prendre l'initiative de la demande de ce nouvel ajournement.

Il ressort des conversations échangées dans cette séance que les membres du centre droit sont disposés à se montrer conciliants, et qu'un certain nombre de députés de la droite, qui, avant les vacances, ne voulaient à aucun prix entendre parler du septennat impersonnel ont complètement modifié leur première manière de voir. Néanmoins, il importe d'ajouter que plusieurs membres de la droite et du centre droit considèrent qu'ils font un pas immense dans la voie des concessions en se ralliant à l'idée de la transmission des pouvoirs à un troisième Président de la république, dans le cas de décès ou de démission du maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire à la transmission des pouvoirs seulement pour la période septennale.

Les députés présents à Paris, faisant partie des bureaux des trois fractions de la gauche, se sont réunis chez M. Emile Lenoël, l'un des vice-présidents du centre gauche.

On s'est d'abord entretenu d'un bruit relatif à l'intention de M. Buffet de refuser la candidature à la présidence de l'Assemblée Nationale. Cette nouvelle, qui s'est répandue subitement à Paris, est absolument dénuée de fondement.

On s'est demandé ensuite s'il y aurait lieu, pour les groupes de la gauche, de déposer des interpellations soit à propos de ce qui s'est passé lors des élections, soit au sujet d'autres questions de politique intérieure.

L'opinion unanime de la réunion a été qu'à cette époque de l'année il faut, avant tout, éviter la moindre cause d'agitation qui serait de nature à troubler les affaires, et que d'ailleurs la loi sur les cadres, qui a un intérêt patriotique, doit nécessairement tout dominer. Dès lors il y a lieu de laisser discuter cette loi avant de réclamer, si elle n'est pas demandée d'autre part, la discussion des divers projets de lois constitutionnelles.

Tel a été le sentiment de tous les membres présents des bureaux des trois gauches, et que chacun d'eux est chargé de faire connaître à son groupe dans les réunions qui ont eu lieu dimanche et lundi.

Le vrai caractère de la réunion du centre droit est défini en ces termes par le *Journal de Paris* :

La pensée politique qui a paru dominer dans la réunion et dont M. le duc de Broglie s'est fait l'interprète, est avant tout une pensée d'entente et de conciliation entre tous les groupes modérés de l'Assemblée sur le terrain conservateur.

Un nouveau journal vient de paraître sous le titre déjà connu de *Courrier de France*. Nous reproduisons quelques passages de son programme, qui paraît devoir rallier un grand nombre d'adhérents :

La lassitude et l'incertitude du lendemain, tels sont les deux sentiments qui dominent la situation présente. Quelles en sont les causes? Quels moyens nous restent de sortir de l'impasse où nous ont successivement acculés les inexorables fautes de l'Empire, se jetant sans être prêt, dans la guerre de 1870; la coupable présomption du gouvernement du 4 septembre, refusant de consulter le pays et se lançant follement dans les voies sans issue de la

guerre à outrance; les hésitations incessantes de l'Assemblée élue le 8 février 1871; l'exclusivisme absurde des républicains intolérants, aboutissant aux élections du 27 avril 1873 et au renversement de M. Thiers; les tentatives avortées de restauration monarchique, évoquant le spectre de l'ancien régime; les préjugés et le manque de franchise de ceux qui, sous le gouvernement actuel, ont trop souvent confondu l'agitation avec l'action, la violence avec la force? Ce sont là les points principaux qu'il convient d'examiner.

La cause fondamentale des difficultés au milieu desquelles nous nous débattons, c'est la désunion des diverses fractions de l'opinion modérée qui, empêchant la formation d'un grand parti de gouvernement tricolore, nous met à chaque évolution, en face de deux régimes que la France tient dans une égale horreur : le régime du drapeau blanc, le régime du drapeau rouge.

Un tel état de choses va-t-il durer longtemps? La France, qui est essentiellement modérée, essentiellement tricolore, se laissera-t-elle indéfiniment balloter entre des partis exclusifs ne représentant que des aspirations malsaines ou des regrets superflus? L'Assemblée nationale nous donnera-t-elle plus longtemps le spectacle de coteries impuissantes se déchirant entre elles, ne songeant qu'à leurs intérêts personnels et oubliant la France? Entre les illuminés du drapeau blanc et les fanatiques du drapeau rouge, les partisans du drapeau tricolore vont-ils enfin s'unir sur un terrain commun pour fonder un gouvernement national; ou continueront-ils à donner le spectacle de leurs luttes anti-patriotiques et de leurs discussions byzantines?

Si grand que soit actuellement l'émiettement des partis modérés; quels que soient le trouble des idées, la persistance des malentendus, la multiplicité des équivoques, nous ne pouvons pas croire à la continuation de discordes et de dissensions qui marqueraient la fin de la nation française; et, surtout depuis quelque temps, nous croyons apercevoir chez tous les esprits tempérés, chez tous ceux qui ne se paient pas de mots et vont au fond des choses, une tendance marquée à la conciliation.

Les élections municipales de Paris, avant-hier dimanche, ont été on immense majorité radicales. C'est une deuxième édition, considérablement augmentée, de la fameuse élection Barodet qui amena le renversement de M. Thiers. Nous avons confiance, cette fois comme alors, dans le patriotisme de l'Assemblée nationale. Il faut que les idées de transaction et de conciliation prennent le dessus. Là seulement est le salut de la liberté et de la société, que le radicalisme travaille à détruire de fond en comble.

**Revue des Journaux**

Presse

Que de fois n'avons-nous pas regretté, depuis nos désastres, que Berryer eût disparu! Qui plus que lui, qui autant que lui réunissait l'autorité du caractère, la force de la parole, l'ascendant légitime d'un attachement inaltérable à la monarchie, d'un amour constant de la liberté, d'une fidélité qui avait résisté à toutes

les épreuves? Qui autant que lui aurait eu l'influence nécessaire, pour contenir dans la droite les indisciplinés, pour flétrir les coalitions coupables, pour placer au-dessus des luttes des partis l'image radiieuse de la France, pour contraindre, en un mot, la droite à sacrifier ses rancunes au bien du pays?

Jamais nous ne nous sommes exagéré l'importance d'un homme, et les événements qui se pressent depuis cinq années nous prouvent trop que les hommes sont seulement ce que Dieu les fait être, instrument dont il se sert à sa guise tantôt pour sembler encourager notre orgueil, tantôt pour le livrer à lui-même, l'affoler, et le laisser se précipiter dans l'abîme.

Mais quand on considère l'influence que certains hommes ont exercée, influence bien supérieure à leur valeur, on ne peut nier que l'intervention d'un orateur tel que Berryer eût été décisive et que sa présence dans l'Assemblée eût peut-être changé la face des choses.

Assurément nous ne voulons pas récriminer en faisant un retour sur le passé. Ce qui est fait est fait et Dieu lui-même, si puissant qu'il soit, ne peut pas empêcher ce qui a été accompli soit accompli. Par la faute de qui une Assemblée essentiellement conservatrice a-t-elle jusqu'à ce jour échoué dans ses entreprises? L'histoire l'établira. Mêlés à la lutte, nous n'avons pas à prévoir les jugements de nos petits-neveux. Ce serait superflu autant que présomptueux. Laissons à l'impitoyable et froide postérité le soin de régler les responsabilités. Elle seule, éloignée des événements et étrangère aux passions soulevées, sera en mesure de les juger sainement et avec l'impartialité nécessaire.

Mais, si nous devons négliger un passé devenu définitif, et des fautes, hélas! irrémédiables, il est permis de montrer à la droite ce que ferait Berryer aujourd'hui, après le vote du 20 novembre 1873, dans la situation si embarrassée où se trouve la France, au milieu des divisions inextricables des partis. Cette question, c'est le disciple, c'est le confident de Berryer qui la pose et la résout en même temps, c'est M. de Lacombe, député, qui a reçu, dans les dernières années de la vie de Berryer ses plus intimes confidences, à qui il a confié ses papiers, qui est donc son interprète, son porte-voix légitime et qui, dans le *Correspondant*, nous donne à cette question si importante, non pas une réponse fondée sur des hypothèses, mais une réponse étayée sur les citations les plus précises, de telle sorte qu'on croit entendre la voix de Berryer sortant de son tombeau!

En 1851, dit-il, la révision de la Constitution était à l'ordre du jour de l'Assemblée législative. M. Berryer, après avoir pris soin de déclarer à plusieurs reprises qu'il n'avait point provoqué la discussion, et rappelé les services que, pendant trois ans, son parti avait rendus à la société, exposa, en termes admirables, les bienfaits de la royauté et la supériorité dans une nation comme la notre, du principe monarchique sur le principe républicain. Mais, comprenant que la majorité légale ne serait pas acquise à la révision, voyant d'un autre côté le pays en face de deux périls : la révolution démagogique et la dictature inconstitutionnelle; il ne se cantonna point dans la satisfaction d'avoir proclamé sa foi; il ne se croit pas quitte envers la France, et lui, le vieux



royaliste, qui n'a pas voté la république, qui, presque seul de son parti, a repoussé la constitution de 1848, il cherche, faute de mieux, dans cette constitution, un point de ralliement pour les hommes d'ordre.

« Je supplie mes concitoyens, je supplie les membres de la majorité de respecter et de maintenir la constitution tant qu'elle ne sera pas régulièrement révisée. Armons-nous de la légalité dans des temps qui sont bien difficiles... Une loi telle qu'elle, une loi mauvaise, mais une loi domi-  
nant encore le pays, vaut mieux que de n'avoir pas de loi. C'est la seule force qui nous reste ; je supplie mes concitoyens de l'employer avec ardeur. » (10 juillet 1851).

S'il parlait ainsi d'une constitution à laquelle il s'était opposé, et dont le principe, ouvertement proclamé, était contraire au sien, comment croire que dans la crise présente, après des calamités inouïes, devant les anxiétés de l'avenir, il eût hésité à soutenir, à fortifier, à organiser, sur les bases d'un régime constitutionnel, avec l'institution, essentiellement monarchique, de deux Chambres, un gouvernement formé par les conservateurs, dans le seul intérêt de la défense sociale ?

Comment n'aurait-il pas tenu la même conduite qu'en 1851, les périls étant devenus plus grands et les exigences moindres ?

Ce gouvernement, il se fût applaudi, dans nos jours d'épreuves, de le rencontrer. En 1851, à l'approche de l'élection présidentielle, désolé de n'apercevoir devant lui que des candidats dont le caractère inquiétait ses convictions, il appelait de ses vœux un homme qui, étranger aux partis, pût les réunir tous : « Qu'il se lève, écrivait-il, il ne sera pas notre candidat, mais le candidat des amis de l'ordre, de ce grand parti qui, depuis trois ans, a sauvé la France malgré la diversité des éléments qui le composent, et grâce au silence des prétentions particulières des divers partis. C'est à ce candidat que nos suffrages donneront la préférence. »

Ne dirait-on pas qu'il traçait dans ces lignes le portrait du maréchal de Mac-Mahon ?

Journal de Paris.

Le Rappel estime que nous avons injurié les habitants des campagnes en soutenant qu'ils n'étaient pas républicains et qu'ils n'avaient pas eu le moins du monde l'intention, en nommant leurs conseillers municipaux, d'émettre un vote favorable à l'établissement définitif de la République. Le Rappel est donc convaincu que les élections municipales ont été dans nos campagnes une sorte de plébiscite en faveur de la République, et que les habitants de nos villages sont pour la plupart des républicains convaincus. On voit que le Rappel est un journal bien renseigné et qui connaît à fond la province française.

Cela n'a rien de surprenant d'ailleurs, étant donné que M. Auguste Vacquerie, l'auteur de l'article auquel nous répondons est né dans un village ; — c'est lui du moins qui l'affirme — bien que le dictionnaire biographique de M. Vapereau fasse naître M. Vacquerie, en 1818, à Paris. Mais il est évident que c'est M. Vacquerie qu'il faut croire sur point plutôt que son biographe. Nul en effet n'est responsable de sa naissance, mais nul aussi n'est supposé en ignorer le lieu. Quant à la date précise, il arrive parfois qu'on l'oublie.

Non-seulement M. Vacquerie est né dans un village, mais M. Vacquerie, — c'est lui qui nous l'apprend encore, — « y a vécu et il y vit encore toutes les fois qu'il peut. » D'où nous pouvons inférer sans trop de témérité que M. Vacquerie possède une maison de campagne ; ce qui prouve pour le dire en passant, qu'il est avec le radicalisme des accommodement, et qu'en s'occupant d'améliorer le sort de ses semblables — car telle est l'occupation, la pensée constante de M. Vacquerie, — M. Vacquerie n'a pas négligé d'améliorer le sien.

« Fraternité, solidarité, progrès, amélioration du sort général, guérison des plaies sociales, souveraineté, dignité, être un homme dans un peuple ou un animal dans un troupeau qu'est-ce que cela fait, dit M. Vacquerie au campagnard du Journal de Paris ? » Pardon, « esprit puissant et superbe, » mais vous êtes bien dur pour le campagnard dont nous avons esquissé le portrait. Il mène une existence laborieuse et rude ce campagnard, et il est vrai qu'il n'a guère le temps de lire le Rappel ; mais il est faux que le mot de dignité lui soit inconnu. Sa dignité, il la doit tout entière au travail. Quant aux grands mots de « solidarité de guérison des plaies sociales, » dont le produit a payé votre maison de campagne, l'habitant de nos villages en ignore l'emploi. Car il est sincère, car il ne promet que ce qu'il veut tenir et il ne se sert que de termes qu'il comprend. Au surplus quelles plaies sociales avez-vous guéries esprit puissant et superbe ? et quelles marques de solidarité avez-vous jamais données ? On vous a vu pendant la Commune mettre tous vos soins à rester neutre

entre les deux partis. Vous avez eu bien soin de ne vous compromettre ni pour les uns ni pour les autres. *Era periculoso*, comme disent les Italiens. En tout cas, vous avez mauvaise grâce à prendre la défense des habitants de nos campagnes, vous, radicaux, qui avez fait de l'épithète de rural un reproche et une injure.

Les journaux et les hommes politiques qui croyaient pouvoir nous annoncer que les élections municipales seraient un plébiscite en faveur de la République connaissent bien peu le pays dont ils voudraient régir les destinées. Il faut en effet n'avoir jamais vécu dans un village français pour s'imaginer que les élections municipales pourraient jamais prendre, dans l'étendue de la France entière, une couleur ou un caractère politique. Vous les connaissez bien, vous, lecteur, ces villages paisibles ? Les allées et venues quotidiennes du facteur sont le seul lien qui les rattache à la civilisation générale. Le messager rural n'apporte au village, dans sa gibecière, que de rares lettres, écrites de loin en loin à leurs parents, par les fils qui sont au régiment ou par les filles qui sont en service. Il est plus facile à un loup de pénétrer dans une bergerie qu'à la politique de s'introduire au village.

De loin en loin tous les quinze ou vingt ans, on apprend que les gens de Paris ont renversé le gouvernement. Une première fois, on a renversé la Monarchie constitutionnelle pour proclamer la République ; et puis, à vingt ans de distance, on a renversé l'Empire pour proclamer la République encore une fois. De sorte que l'avènement de la République est nécessairement associé, dans l'esprit de l'habitant des campagnes, à l'idée de révolution et de renversement. Et comme le paysan ne désire ni renverser, ni détruire ; comme la révolution sociale est faite pour lui depuis 1789, qu'il n'a plus rien à demander, plus rien à souhaiter, qu'il possède la plus grande partie du sol, qu'étant propriétaire et cultivant d'ailleurs par ses mains, il est tout à la fois ouvrier et patron, fermier et propriétaire ; — il ne goûte guère ni ne comprend les déclamations des politiques de cabaret. Ils les regardent d'un oeil méfiant, parce qu'ils se recrutent ordinairement dans la classe des paresseux et et parce qu'il se demande à part soi, lui l'homme laborieux qui travaille depuis l'aube jusqu'au soir, à qui en valent ces beaux parleurs et si, par hasard, ce ne serait pas à son argent.

La méfiance est le sentiment dominant de l'habitant de nos campagnes, à l'égard de la République et des républicains. S'imaginer que les habitants de nos villages allaient demander une profession de foi républicaine à leurs futurs conseillers municipaux est une idée qui n'a jamais pu venir qu'à des politiques ayant passé la majeure partie de leur existence dans les cafés des villes.

L'habitant de nos campagnes ne demande au gouvernement que l'ordre et la sécurité. Qu'il puisse aller librement à la foire ou au marché et y vendre avantageusement les produits de son travail, il ne demande rien de plus. Les querelles et les discussions quintessenciées, sur le définitif et sur le provisoire, le laissent parfaitement indifférent. On peut dire qu'il ne les comprend pas. Le définitif, c'est pour lui la terre qu'il presse de ses sabots et qu'il déchire avec sa charrue. Il la possède, cette terre ; il sait qu'on ne la lui enlèvera pas. C'est bien, cela lui suffit.

Informations

Une dépêche adressée de Berlin au *Morning-Post* fait pressentir la reconnaissance prochaine du gouvernement de Madrid par la Russie.

Nous avons des raisons de douter de l'exactitude de cette nouvelle.

(Journal de Paris).

La loi sur les cadres et les effectifs de l'armée sera définitivement inscrite en tête de l'ordre du jour de la séance du 8 décembre.

Le *Messenger du Midi* nous apprend « le bon accueil » fait par M. Thiers, de passage à Toulon, aux nouveaux conseillers radicaux de cette ville. Il faut noter que ces candidats appartiennent à la nuance la plus écarlate, et

ont été soutenus par les représentants les plus compromis de la démagogie méridionale. L'autorité a même dû interdire une de leurs affiches-circulaires.

La *Gazette nationale de Berlin* nous apporte une étude très-méditée d'un officier supérieur allemand sur la réorganisation de notre armée. Ce document, dont l'auteur est, dit-on, M. de Bulow, attaché militaire à l'ambassade de Paris, contient, à travers des jugements empreints du doute le plus malveillant à l'égard de notre relèvement militaire, à travers des considérations bien sévères sur l'état de notre discipline, l'aveu précieux à recueillir de l'excellence des dernières manœuvres exécutées par cette armée que bat en brèche l'officier prussien. L'affirmation « que le principe de l'autorité est affaibli en France » n'est que trop fondée. Il n'en est pas moins vrai que l'armée doit être exceptée ; elle a prouvé qu'elle devait l'être, par son unité, par son zèle, par son courage, le jour où la France a eu besoin d'elle pour anéantir la plus formidable insurrection de ce temps. Si de semblables épreuves devaient se renouveler, cette armée montrerait qu'elle n'est ni moins disciplinée, ni moins unie contre l'ennemi étranger que contre l'ennemi de l'intérieur.

On écrit de Francfort :

« Chaque jour s'accroît, dans des proportions vraiment considérables, le nombre des gens qui, sur tous les points de l'Allemagne et à Berlin même, ne craignent pas de critiquer hautement les façons d'agir de la justice prussienne avec le comte d'Arnim. A l'heure présente, ce n'est plus seulement du côté de Vienne ou de Londres que les publicistes officieux du nouvel empire doivent faire front pour expliquer les rigueurs dont on poursuit l'ancien ambassadeur ; les feuilles les plus empressées d'habitude à se conformer au mot d'ordre que leurs correspondants sur les bords de la Sprée vont prendre pour elles au bureau de la presse, à Berlin, ne craignent pas d'ouvrir leurs colonnes à des récits qui ne font rien moins qu'honneur à la modération de la chancellerie fédérale dans cette grave conjoncture. »

M. de Bismark vient d'adresser aux différents gouvernements allemands un memorandum relatif à leurs rapports administratifs et judiciaires avec la police française. D'après ce document, il arrive souvent que les gouvernements allemands ou les autorités qui en dépendent s'adressent directement à des fonctionnaires de la police française, soit pour demander des renseignements, soit en vue d'extradition. Or, ces fonctionnaires français sont le plus souvent hors d'état, par eux-mêmes, de donner ces renseignements ou de prendre des mesures, d'où il résulte des confusions et des pertes de temps qu'il serait facile d'éviter si, comme le recommande le memorandum, les autorités allemandes adressaient toutes les demandes de ce genre à l'ambassade allemande à Paris, qui les transmettrait à la préfecture de police.

Le seul cas dans lequel il pourrait y avoir avantage à saisir directement les autorités de police sans passer par cette filière, serait le cas où les autorités allemandes auraient à s'adresser au Havre.

Nous trouvons dans le *Journal de Paris* les lignes suivantes en réponse à un article du *Rappel* :

Quant aux froides plaisanteries du *Rappel* sur « le stage que les hommes politiques auraient à faire dans les écuries de Chantilly » le jour où la monarchie constitutionnelle aurait été restaurée, nous reconnaissons volontiers que le stage en question pourrait profiter à plus d'un radical en quête des moyens de parvenir.

Les Montagnards de 93 se sont assez bien trouvés d'un stage prolongé dans les écuries de la Malmaison, et un assez grand nombre d'entre-eux en sont sortis, comme on dit, avec assez de foin dans leurs bottes, pour que les radicaux de nos jours n'aient pas à dédaigner les écuries de Chantilly. On le sait bien au *Rappel*, puisqu'il est tout au moins, dans ce journal, un rédacteur dont le père s'estimait jadis trop heureux de pouvoir acquitter ses amendes avec l'argent de Chantilly.

Le *Pays* demande si le père de ce rédacteur ne serait pas l'honorable M. Pelletan. Nous ne doutons pas que le *Rappel* ne nous renseigne sur cet intéressant sujet.

Samedi, en attendant l'inauguration publique, le Nouvel-Opéra a eu un véritable gala. Leurs Altesses Impériales le Czarewitch et le grand-duc Alexis l'ont visité en compagnie de M. le maréchal et M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon. Mgr le comte de Paris, les ministres, MM. de Cisse, de Montaigac, Caillaux, Grivart et de Cumont, le général Renson et Gresley, les colonels d'Abzac, Broye, Lambert, les commandants de Vaugreland et Garcin, le comte et le vicomte d'Harcourt, le vicomte d'Haussonville, le prince de Berghes, Desjardins, Batbie, le lieutenant de vaisseau Langsdorff, tout le haut personnel de l'administration des Beaux-Arts et M. Halanzier faisaient cortège aux illustres visiteurs que précédait S. E. le prince Orloff, le plus parisien des diplomates qui avait pris l'agréable mission de fournir au Czarewitch les renseignements anecdotiques sur les artistes dont l'œuvre l'intéressait.

Toutefois si la visite était solennelle, elle n'avait pas de cérémonial réglé d'avance, et Mgr le comte de Paris, et les princes russes se sont trouvés ensemble un peu par hasard dans le vestibule des abonnés, avant l'arrivée du Maréchal. A son entrée, le Président a été reçu par M. Charles Garnier, qui l'a conduit auprès des princes. A un signal donné, les chapeaux se sont remis sur les têtes et la visite a commencé.

L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

On lit dans la *Liberté* d'hier :

Nous annonçons, dans notre récit d'hier, que les deux fils du czar étaient sortis de l'ambassade russe vers les onze heures du matin. Les deux princes se sont rendus directement à l'Elysée, faire leur visite officielle à S. E. le maréchal de Mac-Mahon.

Ils ont été reçus, à leur entrée au palais, par le colonel d'Abzac, qui les a suivis depuis Calais, et par deux autres aides-de-camp du maréchal. Le duc de Magenta attendait les princes à la porte du grand salon d'honneur. En apercevant le maréchal, le czarévitch s'est incliné le premier et lui a tendu la main. Le grand-duc héritier de Russie aura trente ans le 26 février prochain. C'est, comme tous les Romanoff, un grand et beau jeune homme blond, dont les traits, empreints de noblesse et de distinction, rappellent ceux de son bisaïeul Alexandre I<sup>er</sup>. Son frère Alexis, plus jeune que lui de cinq ans, mais qui paraît encore un adolescent, est aide-de-camp de son père et chef du régiment d'infanterie d'Ekaterinenbourg et du premier cadre des équipages de la flotte de Finlande.

Le czarévitch a une grande sympathie pour la France et une admiration toute particulière pour le duc de Magenta. Il la lui a exprimée, du reste, en termes chaleureux et l'a assuré de son amitié.

L'entrevue a duré à peine un quart d'heure ; le czarévitch a dit, en prenant congé du maréchal, qu'il saluait en lui le héros de tant de batailles et la grande nation française. Le président de la République a accompagné les princes jusqu'au perron principal et le colonel d'Abzac les a conduits ensuite jusqu'à leur voiture. Ils sont rentrés à l'ambassade de Russie par les Champs-Élysées, la place et le pont de la Concorde, le boulevard St-Germain et les rues aboutissantes.

A deux heures moins le quart, le président de la République quittait de son côté le palais de l'Elysée, et prenant le faubourg St-Honoré jusqu'à la rue Royale, allait rendre visite à S. M. l'impératrice de Russie et à ses deux fils. Le maréchal était accompagné par trois aides-de-camp et escorté par un piquet du 8<sup>e</sup> régiment de cuirassiers. La foule était assez nombreuse dans la rue de Grenelle, et le cortège a été arrêté un moment au coin de la rue de Bellechasse. A deux heures dix minutes, le Maréchal entrait dans la cour de l'ambassade et son escorte allait se ranger sur deux rangs en face de l'entrée du grand escalier.

Aussitôt le comte Orloff et le prince Bariatski, grand maréchal du palais, sortaient à la rencontre du Chef de l'Etat et le guidaient jusqu'au grand salon où l'attendait l'impératrice. La femme d'Alexandre II était assise devant la cheminée, ses deux fils étaient debout à côté d'elle. A l'entrée du président de la République elle se leva et fit un pas. Le maréchal, avec une galanterie charmante, s'empressa d'aller jusqu'auprès de l'Impératrice qui l'invita gracieusement à s'asseoir.

Le Maréchal, après avoir fait des vœux pour que l'air du Midi fut favorable à l'impératrice et lui avoir exprimé son regret qu'elle ne fixât pas son séjour en France, s'informa de la santé du czar et de toute la famille impériale. De



son côté, l'impératrice parla au maréchal de Mme de Mac-Mabon et de ses enfants. Au bout de douze minutes le maréchal saluait l'impératrice et sortait du salon après avoir de nouveau serré cordialement la main aux deux grands-ducs.

Ainsi que nous l'avons dit hier, l'impératrice de Russie est très-souffrante et, depuis son arrivée à Paris, sa santé ne paraît pas s'être améliorée. Elle est affligée de douleurs névralgiques et demande fréquemment son médecin. Elle a reçu dans la soirée trois ou quatre personnes; à six heures elle a diné seule, pendant que ses deux fils prenaient leur repas à la table du comte Orloff.

Mme la comtesse Orloff a passé une partie de l'après-midi auprès de l'impératrice, et est ensuite revenue à la voir vers huit heures du soir. Sa Majesté ne se sépare pas de Mme Milioutine, celle de ses dames d'honneur pour laquelle elle paraît avoir une prédilection marquée. Marie Alexandrowna a eu cinquante ans le 8 août dernier. Elle est la fille de Louis II, grand-duc de Hesse, et la sœur du grand-duc régnant. Elle a donné huit héritiers ou héritières à la couronne, dont six sont encore vivants.

Les deux grands-ducs sont sortis après le dîner; mais ils n'ont pas dû aller au théâtre, car ils étaient de retour à l'ambassade vers dix heures.

L'impératrice se reposera encore deux ou trois jours à Paris; elle ne compte arriver à San-Remo que dans les premiers jours de la semaine prochaine. M. d'Orésof, qui est chargé de l'installation de la villa, est attendu aujourd'hui.

**Chronique locale**

et méridionale.

**ÉLECTIONS MUNICIPALES.**

Scrutin de ballottage.

MM.

Bourdon, professeur en retraite..	1,160
Miquel, dit Pommier, à Cavaniés..	1,158
Leboeuf, médecin. . . . .	1,145
Cayla, minotier. . . . .	1,141
Cure, négociant. . . . .	1,139
Carrié, propriétaire à St <sup>e</sup> .-Claire. .	1,132
Clary, pépiniériste. . . . .	1,131
Besse, entrepreneur. . . . .	1,131
Maury, Justin, négociant. . . . .	1,127

**RÉSULTATS COMPLETS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE CAHORS, 22 ET 29 NOVEMBRE.**

Elus de la liste républicaine. . . . .	21
— — — conservatrice. . . . .	6

Nous allons voir à l'œuvre notre nouveau conseil municipal. Il est à craindre que ses délibérations ne soient pas précisément un sujet d'orgueil pour notre ville.

Ce n'est pas nous, non certes, ce n'est pas nous qui prenons tout de suite la responsabilité d'une critique si sévère. Les électeurs ont été prévenus à l'avance par ceux-là même qui patronnaient les noms victorieux. Les électeurs ont donc agi en pleine connaissance de cause, et c'est à eux seuls qu'ils doivent s'en prendre, si les hommes rompus aux affaires, les hommes qui ont le mieux servi la cité et le département depuis un grand nombre d'années, se trouvent remplacés par des magistrats municipaux improvisés.

Voici, en effet, ce qu'un journal de Cahors, adversaire de l'ancien conseil, disait avant le scrutin de dimanche dernier :

« Sous le rapport de l'honorabilité, la nouvelle municipalité ne le cède en rien à celle que le suffrage populaire vient d'abandonner.

« Sous le rapport de la capacité, il faut attendre ses travaux pour la juger, et ne pas croire tout perdu parce que certains hommes ont disparu et que certaines spécialités ont pris leur retraite. »

Sous le rapport de la CAPACITÉ, IL FAUT ATTENDRE pour juger le nouveau Conseil!

Mais, véritablement, nous n'aurions jamais osé envoyer un tel pavé à la tête de nos honorables compatriotes qui se sont présentés contre nos amis!

Il faut singulièrement connaître les gens pour leur décocher ainsi, en prévision de l'avenir, les festons du bonnet proverbial de l'école primaire...

On leur dit tout net : « Il se pourrait que vous fussiez de parfaits ignorants. » Ce n'est vraiment pas flatteur, et pour notre compte, nous aurions eu peur de manquer aux convenances en faisant une supposition si désobligeante. Il est vrai que nous ne sommes pas les amis et les familiers des nouveaux élus.

Notre confrère ne s'en est pas tenu là, et nous le louons de sa franchise, comme aussi nous le louons de la modestie avec laquelle il a triomphé. Il ajoute ce qui suit :

« Avec le suffrage universel, le droit de réunion et la presse, les traditions, les légendes, les listes de la Mairie, et les brefs du Pape sont bien vite mis à nu. On dépouille tout, on étudie tout, puis on choisit à sa guise.

« Il nous paraît que ce système n'est pas mauvais, et c'est en le pratiquant qu'on formera dans toutes les hiérarchies sociales des hommes aptes à gérer les affaires de leur cité. »

Ainsi donc, il ne faut plus des hommes formés pour siéger dans le conseil municipal d'un chef-lieu de département, qui a les plus grands intérêts à débattre.... Mieux vaut des hommes qu'on formera.

Puisque ce sont là les principes du progrès démocratique, nous pensons qu'il serait plus logique et plus conforme à la fraternité révolutionnaire de mettre dans une urne les noms de tous les électeurs, et de les tirer au sort, pour faire siéger à tour de rôle, et de quinzaine en quinzaine chaque citoyen du suffrage universel, sur les fauteuils de la Mairie. Nous recommandons ce système aux précurseurs de l'avenir; aux intelligences radiuses qui veulent renouveler l'humanité; à ces docteurs du socialisme qui nous prennent en pitié, nous, pauvres esprits terre à terre, qui croyons tout naïvement que chacun doit savoir son métier quand il offre ses services, le tailleur comme le serrurier, le laboureur comme le vigneron, le commis aux écritures comme le candidat au Conseil municipal.

A Dégagnac, la liste municipale est passée tout entière. Le dernier a eu 380 voix. Celui des opposants qui a obtenu le plus de voix est arrivé à 150.

**PRIÈRES PUBLIQUES POUR LA FRANCE.**

Monseigneur l'Evêque de Cahors avait adressé, il y a quelques jours, une lettre-circulaire au Clergé de son Diocèse, pour prescrire des prières publiques, afin d'implorer les secours du Ciel sur la France et sur les travaux de l'Assemblée Nationale.

On lit dans cette circulaire le passage suivant : « A l'occasion de la reprise des travaux de l'Assemblée Nationale, on fera, cette année, comme les années précédentes, des prières publiques et solennelles, pour attirer sur elle les lumières d'en haut et les bénédictions de Dieu. — Ces prières auront lieu dans toutes les Eglises et Chapelles de notre Diocèse, où se fait l'Office public, le Dimanche 29 Novembre. » (Le Prélat énumère ensuite les prières qu'il ordonne).

Selon les prescriptions de Mgr l'Evêque, ces prières ont dû être faites, Dimanche dernier, dans les diverses Eglises du Diocèse, à la suite des offices paroissiaux du matin et du soir.

A l'Eglise Cathédrale, les prières ordonnées ont eu lieu, dans la soirée, avec un éclat imposant.

Après le chant des Vêpres, M. l'abbé Héretié, curé de La Magdelaine, a ouvert la prédication de la Station de l'Avent par un éloquent discours sur la doctrine divine de Jésus-Christ et de l'Eglise Catholique, dont il est le fondateur et dont il ne cesse de soutenir et de diriger la mission bienfaisante. Son discours a été le développement de ces frappantes paroles du Divin Rédempteur : « Ego Sum Veritas. »

Aussitôt après le Sermon, les Représentants des Autorités civiles et militaires, des divers Corps et des diverses Administrations, ayant à leur tête M. le Préfet, ont fait leur entrée solennelle dans l'Eglise Cathédrale. Un détachement du 7<sup>e</sup> de ligne leur ouvrait la marche. Ces Messieurs se sont fait un devoir de se rendre dans le Temple, pour s'unir aux prières, que la Religion allait faire monter vers le Ciel pour les chers intérêts de la Patrie.

En l'absence de Monseigneur l'Evêque, que des fonctions épiscopales avaient appelé à Clermont, M. l'abbé Derrupé, premier Vicaire Général, présidait à la solennité. Le chant des prières, relevé par l'harmonie de l'orgue, a été

majestueux. Une splendide illumination rehaussait la pompe des cérémonies, qui ont été couronnées par la bénédiction du St-Sacrement.

La Religion Chrétienne et Catholique a pour mission de répandre toujours ses bienfaits sur la Terre et de coopérer, par son enseignement divin et par ses puissantes prières, aux destinées des nations. Puissent donc les prières du Diocèse de Cahors, unies à celles qui ont été faites ou qui se feront, pour la même fin, dans les autres Diocèses, contribuer à nous rendre Dieu propice et attirer ses plus abondantes bénédictions sur le Président de la République, sur l'Assemblée Nationale, sur tous ceux qui concourent au Gouvernement et à l'administration du pays, et sur tous les habitants de la France!

Puisse l'Esprit de sagesse éclairer et diriger les travaux des Représentants de la Nation et leur inspirer les décisions les meilleures et les plus propres à nous préparer un heureux avenir! Puissent les prières de l'Eglise et les prières particulières des cœurs purs faire triompher la vérité et la vertu, nous procurer la paix, la concorde, l'ordre social, la prospérité, la grandeur de la nation française, et faire fleurir la charité évangélique, ou le règne de Dieu!

Ce sont là les vœux que doivent faire naturellement les âmes chrétiennes, qui désirent sincèrement le bonheur de la France et qui ont le vrai patriotisme, ou l'amour de la patrie.

Ad. G.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES.**

Présidence de M. VALETTE, directeur trimestriel.

Séance du 16 novembre 1874.

Extrait du procès-verbal.

Le ministère de l'instruction publique envoie en don, à la Société, plusieurs dictionnaires très précieux.

Diverses sociétés savantes s'engagent à faire, avec la nôtre, échange de publications.

M. de Fontenilles continue et termine la lecture de son travail sur l'homme préhistorique. Il suit les développements successifs de l'industrie humaine, pendant les divers âges de la pierre polie, du bronze et du fer, et fait observer que ses conclusions ne contredisent en rien les données bibliques.

M. Malinowski lit un travail biographique sur M. Lacoste. M. Lacoste naquit à Gramat en 1755. Les détails manquent sur sa jeunesse. On le trouve, à 45 ans, chef d'une importante maison d'éducation à Cahors, rue Valentré; il est alors en relations avec Champollion-Figeac. En 1808, il publie une brochure intitulée : *Essai historique sur la ville de Cahors*. Successivement professeur, sous la restauration, puis censeur en 1816, enfin proviseur en 1819, au collège royal de Cahors, il est mis à la retraite en 1827. C'est pendant la période de 1819 à 1827 qu'il met en ordre ses recherches nombreuses sur l'histoire locale. Nous avons de lui une histoire du Quercy inédite, en 6 volumes, déposée à la bibliothèque de la ville de Cahors.

On donne lecture d'une notice biographique de M. Charles Deloncle sur M. Bessières, ancien directeur des contributions directes et membre de la Société des Etudes, décédé cette année; M. Bessières y est envisagé comme fonctionnaire, auteur et archéologue.

On lit une pièce de vers de M. Maratuech sur le même sujet et intitulée : *L'homme de bien*.

Ordre du jour de la séance du 30 novembre : M. Baudel. — Introduction à l'histoire de l'Université de Cahors.

M. Bonabry. — Sur la fontaine des Chartreux.

Le secrétaire-adjoint,

V. ALBESSARD.

On nous écrit de Cours :

Le 28 novembre vers les neuf heures du matin, un grand malheur arrivait, sur la route qui va de Saint-Michel à Francoulès et mettait en émoi les populations d'alentour. Un cheval ombrageux s'emportait subitement et dans sa course rapide versait la voiture dans laquelle se trouvait M. Pratroursy, curé de Saint-Michel, canton de Saint-Géry, avec un de ses confrères du canton de Lauzès. Ce fâcheux accident a occasionné la mort presque instantanée de M. Pratroursy, âgé de 72 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 29 novembre à trois heures de l'après-midi, avec le concours de plusieurs prêtres et d'une grande foule pieuse et recueillie. Au moment où le défunt allait descendre dans sa dernière demeure, M. Iches, contrôleur et conseiller municipal de la commune de Cours, lui a adressé ses derniers adieux, au nom de toute la paroisse de Saint-Michel. Son allocution cha-

leureuse et pathétique a fait couler bien des larmes. La cérémonie terminée, chacun s'est retiré en silence, avec la ferme conviction que le digne et excellent prêtre décédé, a emporté dans la tombe les regrets unanimes de ceux qui l'ont connu.

**Théâtre de Cahors.**

Spectacle du Jeudi 3 décembre 1874.

*La chasse aux maris*, comédie-vaudeville et 3 actes, par MM. A. Dumas et de Leuven.

(Une des plus jolies pièces de l'illustre auteur.)

*Le lutin de Pontiry*, opérette en 2 actes, par M. Jules Nicolas.

*Passé minuit*, vaudeville en 1 acte, par Durant et Lauzanne.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

**Dernières nouvelles**

Service spécial du Journal du Lot.

Paris, 30 novembre, 1, 55 matin.

Elus : 55 radicaux, 10 républicains modérés, 11 conservateurs. 5 ballottages.

Versailles, 30 novembre, 5 h. soir.

La première séance de l'Assemblée nationale s'est bornée au tirage au sort des bureaux.

Autant qu'on peut en juger, il y a une certaine tristesse dans les esprits, ce qui indiquerait une disposition meilleure dans chaque petite église, à ne plus se cramponner en quelque sorte aux préférences et aux prétentions exclusives comme par le passé.

On prétend qu'une lettre de M. le comte de Chambord est parvenue à l'un des chefs des 52 intransigeants de l'extrême droite. Le prince confirmerait ses précédentes instructions, en ce sens qu'il faut toujours laisser la porte ouverte à la monarchie; mais, suivant quelques personnes il y aurait une toute petite concession dans les détails au point de vue de l'organisation des pouvoirs du Maréchal. [Cela est faux. M. le comte de Chambord, dans une lettre particulière, se borne à dire qu'il prie ses amis de ne pas entraver l'œuvre de la monarchie. Chacun peut interpréter à sa guise cette phrase.

Il est probable que le centre droit ne croira pas devoir attendre, l'arme au bras, une proposition en faveur de l'examen des lois constitutionnelles, sauf à ne pas entreprendre cet examen avant le mois de janvier dans l'intérêt des affaires, à la veille du premier de l'an. Beaucoup de ses membres seraient disposés à demander une fixation positive. Seront-ils suivis sur ce terrain par la droite modérée? Cela est certain pour la moitié des membres de cette fraction parlementaire; mais l'autre moitié se montre jusqu'ici indécise. On obtiendra vraisemblablement son concours, d'actives négociations sont engagées dans ce but.

**Dernière heure.**

Versailles, 4<sup>e</sup> décembre, 6 h., soir.

Au début de la séance démission Rolland, député du Lot, pour raison de santé.

**Bourse de Paris.**

Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1874.

Rente 3 p. % . . . . .	62.40
— 4 1/2 p. % . . . . .	88.50
— 5 p. % . . . . .	98.40

Marchés aux bestiaux de La Villette.

Paris, 30 novembre.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	3.178	2.847	1.36 à 1.80
Vaches.	1.235	841	1.00 à 1.66
Taureaux.	145	105	1.00 à 1.40
Veaux.	648	330	1.30 à 2.00
Moutons.	17.704	15.674	1.00 à 1.08
Porcs gras.	1.262	1.243	1.20 à 1.40



Annonces

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites nausées, renvois, vomissements, même en grossesse...

Cure n° 65,341. — Versant, le 28 mars 1866. Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescieriè m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie...

Cure n° 78,374. — M. et M<sup>me</sup> Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure n° 68,471. — M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la Revalescieriè l'a rajeuni.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescieriè, en boîtes des 4, 7 et 60 fr., rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements...

Vendredi et Samedi, 27 et 28 du courant s'ouvre la souscription à 8,500 obligations.

MÉZIDON A DIVES (CALVADOS)

Ces obligations sont garanties par le capital social, qui est d'un million, sur lequel 750,000 fr. sont à appeler, et par des subventions de l'Etat et du département, montant à 1,160,000 fr., soit 40,000 fr. par kilomètre.

La ligne de Mézidon à la mer (Dives) parcourt les plus riches contrées de la Normandie et dessert tous ces établissements de bains si nombreux et déjà si prospères, qui sont créés autour de Dives. Elle met en communication directe la mer et la grande ligne du Mans.

Le raccord par Mézidon fait nécessairement de cette voie d'intérêt local la tête de ligne du grand chemin de transit de Mézidon au Mans, ou aboutissent cinq lignes de chemins de fer.

Le passage par Dives économisera sur Honfleur 37 kilomètres, sur Trouville 24 kilomètres, et sur Caen tout le trajet du canal de Caen à la mer ; il résulte de cette économie de parcours que le chemin projeté sera forcément suivi par la plus grande partie des marchandises d'importation et d'exportation, obligées actuellement de passer par ces trois ports de la ligne du Mans à Mézidon.

Les recettes du chemin de Mézidon à Dives ne semblent pas devoir être inférieures à 16,000 fr. par kilomètre, soit pour 29 kilomètres, 464,000 fr.

L'exploitation ne pouvant coûter au maximum que 50 0/0 de la recette brute, il restera une somme nette, par an, de 232,000.

Si sur cette somme on préfère l'intérêt annuel et l'amortissement de onze mille obligations, à raison de 16 fr. 33 c. l'une, soit 179,630 fr., on voit qu'il restera pour le capital 52,370 fr.

C'est un revenu de 5 0/0 dès le début de l'entreprise.

L'établissement du chemin de fer de Mézidon à Dives constitue donc une entreprise fructueuse, et de tous les chemins départementaux, c'est assurément un de ceux dont l'avenir est le plus large et le présent le plus assuré.

Les obligations de la Compagnie sont admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL N° 1657. — 28 Novembre 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de

Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Henri Monnier ; Une réunion électorale dans la banlieue de Paris ; — L'explosion de Saint-Denis ; — Le drame de la Rochette ; — La Haute-Albanie ; Scutari. — Hiyotoko, nouvelle japonnaise, par M. Peyremal. — Pêchés de jeunesse : M. Victorien Sardou. — Les théâtres. — Revue comique du mois, par Bertall. — Revue financière de la semaine. — Chronique du Sport. — Bulletin géographique. — Faits divers. — La Gallissonnière. — Echees.

Gravures : Henri Monnier. — Les élections municipales : une réunion électorale dans la banlieue de Paris. — Le drame de la Rochette (Charente) : un loup enragé, trois victimes. — L'explosion de Saint-Denis (4 gravures). — L'Albanie et le Monté-negro : Scutari d'Albanie. — Revue comique du mois, par Bertall (9 sujets). — La nouvelle frégate cuirassée la Gallissonnière. — Rébus.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 22 (28 NOVEMBRE 1874).

Histoire de la science, par M. DU BOIS-REYMOND. — Le sang et la glycémie, par M. CLAUDE BERNARD. — Découvertes des Autrichiens dans l'océan Glacial. — Bulletin des Sociétés savantes : Société d'anthropologie et Académie des sciences de Paris. — Traité de paléontologie végétale, par M. Schimper. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 22 (28 NOVEMBRE 1874).

La semaine politique. — Une nouvelle édition d'André Chénier, par M. EUGÈNE DESPOIS. — La critique sacrée ou biblique ; la Bible de M. Reuss, par M. MAURICE VERNES. — Les émigrations italiennes et française, par M. AD. DE FONPERTUIS. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X\*\*\* — Bulletin des cours.

On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'École-de Médecine à Paris.

Chaque journal : Paris, Six mois : 42 fr. — Un an : 20 fr. Départements, Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris, Six mois : 20

— Un ar 36 fr. — Départements, Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Prix du numéro : 50 centimes.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 8,500 Obligations

MÉZIDON A DIVES (CALVADOS)

Ces Obligations de chemin de fer, déjà admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Rapportent 15 francs par an, en deux semestres les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et sont remboursables à 500 francs.

PRIX : 220 FRANCS

JOUISSANCE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1875

Payable : 20 francs en souscrivant, 50 — à la répartition, 50 — au 20 décembre, 50 — au 20 janvier 1875, 50 — au 20 février 1875,

avec faculté d'anticiper les versements sous bonification de 50/0 d'intérêt. Le prix en libérant de suite sera donc de 218 francs 50. Ce prix, non compris la prime de remboursement, représente un placement à 6 87 0/0.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Les Vendredi 27 et Samedi 28 Novembre

Chez MM. LEVY-BING et C<sup>o</sup> banquiers, 102, rue de Richelieu, à Paris, et dans leurs succursales d'Epinal, de Nancy et de Mulhouse.

Les titres définitifs seront délivrés aussitôt après la répartition.

Les obligations MÉZIDON A DIVES (Calvados) sont garanties :

Par le capital..... 1.000.000 sur lequel 750.000 francs sont à appeler ;

Il y a une subvention de 40.000 francs par kilomètre, de l'Etat et du Département..... 1.160.000

La Compagnie évalue ses recettes à 8.000 fr. net par kilomètre, ce qui couvre au-delà son service financier. Elle a confié les travaux de la ligne à M. H. LEFÈVRE, député, ingénieur et constructeur de chemins de fer, qui s'est engagé à les terminer pour le mois de juillet 1875.

La répartition aura lieu au prorata des demandes

CONSTIPATION

Mémez-vous des purgatifs et laxatifs qui, loin de guérir, rendent la constipation invincible. SEULE la PODOPHYLLE COIRRE ne purge pas et guérit radicalement. Pharmacies, ou 24 rue du Regard, Paris. 3 francs pour recevoir franco.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Layton

MARTE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements. Garnitures d'auteul or. Fournitures pour fleurs ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Papiers de toute couleur.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes ; Feux d'artifice.

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 »
— Grande carte de France, montée sur toile en rouleau pour bureaux. 25 »
MICHELLET (J.). Histoire de France et de la Révolution, 25 vol. in-8°. 138 »
DARSTÉ, grand prix Gobert en 1867 et 1868. Nouvelle Histoire de France, 3 forts volumes in-8°. 72 »
Histoire de France populaire et contemporaine, avec les légendes historiques, par M. Duruy, 8 volumes illustrés. 60 »
Histoire de la Révolution française, par Lavallée, 5 vol. in-8°. 40 »
Histoire des Français, par Lavallée. Magnifique édition de bibliothèque, 6 vol. in-8°. 48 »
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 5 volumes in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 »
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 »
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-folio. 100 »
LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, 15 volumes. 600 »
(20 francs par mois.)
Dictionnaire de la conversation, 16 volumes grand in-8°. 200 »
Dictionnaire français illustré, par Dupinoy de Valenciennes, 4 vol. in-4°, avec 20,000 gravures. Prix, broché, 85 fr., et relié en 2 vol. 100 »

- Grand Dictionnaire de la langue française, par Littré, 4 vol. in-4°. 100 »
— Relié. 125 »
Grand Dictionnaire d'histoire naturelle, par G. Orbiguy, nouvelle édition considérablement augmentée, 25 vol. in-8°, en 3 vol. 400 »
Arts somptuaires, par Hangard-Maugé, 4 vol. in-4°, chromo. 600 »
Art pour tous, par C. Sauvageot, 12 vol. cartonnés. 350 »
Décoration et ornementation, par Liénard, 125 planches. 125 »
Chimie générale appliquée aux arts et à l'industrie, par Barruel, 7 vol. in-8°. 50 »
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale analytique, industrielle et agricole, 7 vol. gr. in-8°. 120 »
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères, 24 vol. in-8°. 180 »
Panthéon des Illustrations françaises au XIX<sup>e</sup> siècle. Chaque volume relié, doré, se vend séparément. 100 »
Le volume se compose de 40 portraits, biographies et autographes.
Des Quichottes. Grandes illustrations de G. Doré, 302 planches, 2 vol. gr. in-folio. 160 »
DANTE, Enfer, 1 vol. illustré par G. Doré. 100 »
— Purgatoire et Paradis, 1 vol. in-folio, 60 planches. 100 »
Les jardins. Splendide édition Mame, 1 vol. in-folio. Grand prix de l'Exposition. 100 »
Les grandes usines, par Turgan, 10 vol. in-4°, avec gravures. 120 »

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Opéras-Comiques et Opérettes, Morceaux détachés d'Opéras, Musique vocale, Musique d'ensemble, Musique pour tous les instruments ; Musique religieuse, Musique militaire, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc.

Envoi franco des Catalogues

Comprenant les grands Ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

AVIS

M. AUZERAL, ancien agent-voyer et géomètre, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il se charge : de l'arpentage des propriétés ; des expertises et des partages de famille ; de la vente des propriétés en gros et en détail, soit à la commission, soit à forfait. Son bureau est situé à Cahors, rue St-Barthélemy, 28, en face l'Eglise ; il est visible tous les jours.

GOUVERNEMENT DU PÉROU

DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>

DE PARIS 21, BOULEVARD HAUSSMANN Seuls Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 15 Avril 1874

DEPOTS EN FRANCE

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN. Brest, chez M. E. VINCENT. Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>ie</sup> Cherbourg, chez M. Eugène LIAIS. Dunkerque, MM. C. BOURDON et C<sup>ie</sup>. Havre, chez M. E. FIQUET. Landerneau, chez M. E. VINCENT. La Rochelle, d'ORIGNY, FAUSTIN fils Lyon, chez M. Marc GILLIARD. Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>ie</sup> Melun, chez M. LE BARRÉ. Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD. Paris, chez MM. MOSSERON-DUPIN. St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

Pharmacie DETHAN Faub. Saint-Denis, 90, à Paris, et dans les princp. Pharmacies de France et de l'Étranger. MALADIES de la GORGE DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE PASTILLES DETHAN au Chlorate de potasse Spécifique contre les Maux de Gorge, les Maladies de la Voix, les Angines, les Ulcérations et les Inflammations de la Bouche, recommandé aux Prédicateurs, Professeurs et Chanteurs.

A VENDRE

Pour cause de Départ prochain, LA LIBRAIRIE CLASSIQUE, RELIGIEUSE, ET LITTÉRAIRE

CALMETTE, FILS

A CAHORS.

Cette librairie qui a au moins 150 ans d'existence, se recommande par sa renommée bien établie, sa clientèle choisie, et son assortiment des plus variés. Facilités pour le paiement. — L'offre même de bonnes garanties suffiraient pour traiter.

Vient de paraître

LES VIGNOBLES

PAR A. DUBREUIL

1 vol. in-12 avec 7 cartes et 384 figures dans le texte, prix 6 fr. par la poste 6 fr. 85. — Calendriers à effeuiller, Agendas de poche et de cabinet pour 1875. Articles de bureau, Commission en librairie.

A LOUER

UN CAFÉ

A LIBOS (Tarn-et-Garonne). Bonne position. — S'adresser à BIOTTE, de Libos.

VICHY

Admission : Paris, 22, boul. Montmartre PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles. SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy. SUORE D'ORGE DE VICHY. Excellent bonbon très-digestif. Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du CONTROLE DE L'ÉTAT Cahors, chez M Dulac, pharmacien

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M<sup>me</sup> LINON FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'auteul brodé or.